



Assemblée Générale extraordinaire de la LFH du 19 mars 2024
Procès-verbal

La réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire de la Ligue Francophone de Hockey (LFH) débute à 19h, sous la présidence d'Yves HENET, Président. Cette Assemblée générale a lieu en présentiel dans les locaux de l'Hôtel HOLIDAY INN à Diegem.

Un scrutateur, Nicolas LEEUW, Président du Léopold, est présent sur place afin de contrôler le bon déroulement de l'AG, en particulier la procédure de vote électronique.

1. Vérification des pouvoirs

Sont aujourd'hui présents ou valablement représentés : 38 clubs présents ou représentés sur 51 et représentant 122 voix sur 152. L'AG peut donc valablement délibérer et le quorum de 2/3 de présences pour les modifications statutaires est atteint.

Administrateurs :

Yves HENET (Président) – Marie BRASSEUR (Vice-Présidente) – Cathy DELVAUX (Trésorière) – Nicolas DASSONVILLE – Géry DOHMEN – Nancy PAUWELS – Benoît DUPONCHEELE – François HUPET.

Directeur général : Dominique COULON

Clubs :

Andenne – Anhée – Argos – Arlon (procuration) – Ascalon – Bayard – Chessy (procuration) – Daring – Deers Visé (procuration) – Embourg (procuration) – Growing by Hockey – Hannut – Huy (procuration) – Ixelles – Jaguar (procuration) – La Louvière – Langeveld – LARA – Léopold – Louvain-La-Neuve – Lynx – Namur – Neupré (procuration) – Old Club – Orée – Parc – Pingouin – Polo (procuration) – Racing – Rasante (procuration) – RIX – Sukkelweg (procuration) – Tournai - Uccle Sport – Waterloo Ducks – Wellington – Woluwe (procuration) – Zaid.





2. Allocution de bienvenue

Yves HENET, Président de la LFH, souhaite la bienvenue aux membres et clubs présents.

Lors de cette Assemblée générale, deux points retiendront l'attention :

- d'une part, comme chaque année à pareille époque, l'approbation des comptes et du budget ainsi que la décharge aux administrateurs et aux réviseurs aux comptes
- d'autre part, un point particulier et important pour la vie de notre fédération : le déménagement futur des bureaux et par voie de conséquence, le changement de siège social qui nécessite une modification des statuts.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 17 juin 2023

Nous n'avons pas reçu de commentaires particuliers par rapport au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2023.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Finances

Cathy Delvaux qui a été désignée Trésorière par les membres de l'Organe d'administration après les élections de juin 2023 présente le résultat et le budget de la Ligue pour la première fois.

Résultat 2023

Elle présente tout d'abord le résultat pour l'année 2023.

Les comptes sont présentés suivant le modèle de comptabilité annexé à l'Arrêté du Gouvernement du 17 novembre 2011 fixant le modèle de comptabilité des fédérations sportives.

Les comptes annuels présentent **un total de bilan de 1.308.104,93 EUR** avec un **bénéfice de l'exercice de 632,69 EUR**. Nous vous proposons de **reporter ce bénéfice**.



Le compte de résultat se décompose comme suit :

Produits	3.892.496
Charges	- 3.891.863
Résultat	633

Pour la première fois depuis bien longtemps, nous avons enregistré une décroissance de 0,4% du nombre de joueurs (principalement dans la catégorie des non-joueurs) pour atteindre un total de 27.995 joueurs au 31 décembre 2023.

Malgré cela, la LFH a pu mener à bien la plupart des projets qu'elle comptait réaliser au cours de l'année 2023. Pensons notamment à :

- la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique de la LFH (comité de pilotage trimestriel avec reporting à l'Organe d'administration et à l'Assemblée générale)
- le parrainage et l'accompagnement des clubs dans leur développement par le biais de projets tels que Hockey2school, Street Hockey et le parahockey
- la remise à niveau des formations au sein de la Coach Academy et la relance du cours MS Educateur
- la croissance constante du nombre de Club Umpire Coaches et de Club Umpires au sein de l'Umpire Academy
- différents projets d'infrastructures sportives hockey réalisés ou en voie de finalisation.

Les clubs ont par ailleurs pu bénéficier de deux soutiens supplémentaires soutenus par l'Adeps avec intervention sur fonds propres de la part de la LFH :

- le projet « détection des hauts potentiels » (lien avec le projet de présélection et de sélection District)
- un subside de « labellisation » qui a permis de soutenir encore plus les clubs par rapport à leurs efforts de formation de coaches, d'arbitres ou de dirigeants.



L'augmentation des subsides de fonctionnement a permis d'absorber l'inflation et d'entrevoir l'avenir plus sereinement.

Les frais de personnel ont subi les effets de l'indexation automatique des salaires sur une période de 12 mois pleins.

Au cours de l'exercice 2023, plusieurs rencontres informelles avec les clubs ont été organisées à l'occasion de la présentation de nouveaux projets ou la poursuite de projets en cours.

Un Hockey Academy Day a également été organisé début juillet, lors d'un match de la ProLeague. Lors de cette journée, les clubs ont pu échanger et partager leur expérience tout au long de la journée à propos de différents thèmes d'actualité.

Rapport du réviseur aux comptes

Comme l'an dernier, il a été demandé aux réviseurs d'entreprises EY de procéder à un contrôle externe des comptes. Ce dernier s'est avéré positif également puisque **les réviseurs ont émis un rapport sans réserve** qui est joint en annexe du présent procès-verbal.

Un court débat s'en suit au cours duquel plusieurs questions sont soulevées, notamment par rapport à la problématique des amendes qui reste, année après année, un point d'attention tant pour les clubs que pour la Ligue.

Approbation des comptes – Décharge aux administrateurs – Décharge au réviseurs aux comptes

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner » :

- **Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité des voix**
- **Décharge est donnée à l'unanimité d'une part, aux administrateurs et d'autre part, aux commissaires aux comptes.**



Budget 2024

La Trésorière présente ensuite le projet de budget 2024 qui a été élaboré avec le staff, la cellule financière et validé par la suite par l'Organe d'administration de la Ligue.

Pour 2024, la LFH souhaite continuer son développement et celui des clubs à travers des projets tels que la détection, Hockey2school, la Coach Academy, la Club Manager Academy et l'Umpire Academy.

Les priorités suivantes ont été déterminées :

- Booster la croissance, en particulier durant une année olympique
- Création de nouveaux clubs afin de renforcer le maillage, en particulier en Région wallonne
- Création d'un réseau éthique afin d'accompagner au mieux les référents éthiques dans leur rôle au sein des clubs
- Umpire Academy : développement d'une application interactive pour les Club Umpire Coaches et les Club Umpires
- Remise à niveau des formations animateur et initiateur et finalisation du cours entraîneur afin de pouvoir le lancer en 2025 au niveau de la Coach Academy
- Réflexion à mener avec les clubs par rapport au contenu du trajet de formation des dirigeants de clubs.

A ce stade, la Ligue escompte un budget légèrement positif de l'ordre de 5.500€.

Un membre attire l'attention sur la question de la croissance qui est essentielle après de nombreuses années avec une croissance constante : quel est le plan d'action et de communication qui est envisagé afin de soutenir le développement au maximum, en particulier durant une année olympique où nos équipes nationales partent avec de grandes ambitions ?

Ce point est suivi étroitement par l'Organe d'administration qui a décidé d'y consacrer une attention toute particulière (voir en particulier le projet BOOST).



Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », le budget 2024 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées par l'Assemblée générale.

Prolongation du mandat des réviseurs EY

Le mandat actuel des réviseurs EY prend fin avec l'analyse des résultats de l'exercice 2023.

EY est candidat pour prolonger ce mandat pour une nouvelle période de 3 ans (exercices 2024 à 2026). Du côté de la fédération, le souhait est également de pouvoir poursuivre la collaboration sur les mêmes bases.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », la prolongation du mandat des réviseurs EY pour les exercices 2024 à 2026 est approuvée à l'unanimité des voix exprimées par l'Assemblée générale.

5. Modification statutaire

Comme l'a mentionné le Président dans son allocution, après 10 années passées dans les bureaux du Centre sportif de la Forêt de Soignes, ceux-ci s'avèrent trop petits et plus adaptés à l'organisation du travail, telle qu'on la conçoit en 2024.

Différentes pistes ont été envisagées et celle d'un déménagement a finalement été retenue. Après avoir visité plusieurs espaces de bureaux disponibles et répondant aux critères préétablis, le choix s'est finalement porté sur le bâtiment STEREA, situé à Sterrebeek, du Roy de Blicquy laan 15. Ce bâtiment est d'ailleurs déjà occupé par les trois entités de la fédération de golf.

Afin de répondre aux prescriptions du Décret Sport en Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une part, mais aussi de maintenir un lien étroit avec les clubs et les collaborateurs LFH, l'Organe d'administration de la LFH propose de déplacer le siège social de la LFH de la Région Bruxelles-capitale vers la Région wallonne et de l'installer dans le bâtiment du futur stade régional de Wavre. Ceci nécessite une modification des statuts.

Il est proposé de modifier l'article 1^{er} alinéa 3 des statuts dans le sens suivant :
« *Le siège est établi en Région wallonne* ».



Un siège d'exploitation sera également prévu au sein du stade de Wavre, outre celui des bureaux situés à Sterrebeek.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », la proposition de modification statutaire est approuvée à 96% des voix exprimées par l'Assemblée générale.

6. Varia

Le Directeur général parcourt différents points et projets d'actualité qui concernent directement les clubs.

Citons notamment :

- **Growing by Hockey** : projet Hockey Horizon – Growfunding
- **Développement des clubs** : projet BOOST
- **Ethics Academy** : lancement du réseau des référents éthiques "Vivons Sport"
- **Coach Academy** : MS Animateur 3.0. & Initiateur 3.0.
- **Calendriers scolaires** : impact majeur sur la planification des rencontres (surtout au 2e tour outdoor)
- **Hockey féminin** :
 - nouvelle campagne de sensibilisation/recrutement lancée
 - samedi 30 novembre 2024 : LFH Girl's Day – Maison de la Poste – Tour & Taxis

L'Assemblée générale ordinaire des clubs aura lieu, quant à elle, le samedi 15 juin 2024.

A cette occasion, le Président a tenu à annoncer dès à présent – non sans émotion – son intention de remettre son mandat à disposition, un an avant l'échéance. Après plus de 10 ans d'implication quasi quotidienne dans les activités de la Ligue et de la fédération en général, il est temps pour lui de passer sereinement le flambeau en remettant les clés d'une fédération saine sur le plan financier et parfaitement gérée tant par un Organe d'administration que par un staff professionnels.

Des élections pour élire un(e) nouveau(elle) Président(e) seront donc organisées lors de l'Assemblée générale du 15 juin 2024.



LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

Tous les points ayant été abordés, le Président clôt les débats à 20h et remercie les membres pour leur présence et leur participation.

Dominique COULON
Directeur général

Yves HENET
Président

